

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 2 SEPTEMBRE 2014,
À 20 H À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE SITUÉE AU
1330, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**

PRÉSENTS : MM. Yves Coulombe, maire
Sylvain Delisle, conseiller
Julien Milot, conseiller
Serge Pouliot, conseiller
Mme Debbie Deslauriers, conseillère
Josée Pelletier

ABSENTS: M. Louis Gosselin, conseiller

Michelle Moisan, directrice générale est aussi présente et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 août 2014
4. Rapport des inspecteurs en bâtiments de la M.R.C.
5. Rapport des membres du conseil et du maire
6. Résolution: Abrogation du règlement 551-2014
7. Résolution: Mandat à la firme MÉTRO EXCAVATION pour les travaux d'égout dans les 3 Secteurs (Chemin de la Chalouperie, du Quai et côte Leclerc)
8. Résolution: Demande d'une étude à la Sécurité Publique pour la protection incendie à l'Île
9. Comptes à payer
10. Période de questions
11. Clôture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est ouverte à 20 h par Yves Coulombe, maire de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

**RÉSOLUTION
NO : 608-14**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par Serge Pouliot, **appuyé** par Debbie Deslauriers et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**RÉSOLUTION
NO : 609-14**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 4 AOÛT 2014**

Il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Sylvain Delisle et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le **4 août 2014**, tel que rédigé.

4. RAPPORT DES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS DE LA M.R.C.

Nombre de permis pour le mois de **d'août 2014** : **14**
Coût des travaux **284 700 \$**

5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Le maire et les conseillers donnent un compte rendu de leurs dossiers respectifs.

**RÉSOLUTION
NO : 610-14**

6. RÉSOLUTION: ABROGATION DU RÈGLEMENT 551-2014

ATTENDU le résultat de la procédure d'enregistrement tenue le 31 juillet 2014

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Josée Pelletier, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'abroger le règlement 551-2014 sur l'enfouissement des fils.

**RÉSOLUTION
NO : 611-14**

**7. RÉSOLUTION: MANDAT À LA FIRME MÉTRO EXCAVATION
POUR LES TRAVAUX D'ÉGOUT DANS LES 3 SECTEURS (CHEMIN
DE LA CHALOUPERIE, DU QUAI ET DE LA CÔTE LECLERC)**

ATTENDU QUE sept (7) soumissions ont été reçues pour travaux d'égout dans les 3 secteurs (chemin de la Chalouperie, du Quai et de la Côte Leclerc)

ATTENDU la recommandation faite par la firme d'ingénieurs SNC Lavalin suite à l'ouverture et à l'analyse de conformité des soumissions pour l'appel d'offres;

SOUSSIONS		
Appel d'offres - 3 Secteurs (ch. De la Chalouperie, du Quai et Côte Leclerc)		
	COMPAGNIE	PRIX av TX.
1	Méto Excavation	343 267,30 \$
2	CAF Fortier Excavation	425 907,61 \$
3	Allen Entrepreneur Général	444 000,00 \$
4	Entreprises Gosselin & Tremblay	465 800,00 \$
5	Construction & Pavage Portneuf	600 972,02 \$
6	AXCO Aménagements inc.	750 000,00 \$
7	Henri Labbé & Fils	805 149,07 \$

Il est **proposé** par Josée Pelletier, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu à l'unanimité**

des conseillers présents, que le contrat pour les travaux d'égouts soit octroyé à **Métro Excavation** pour la somme de **394 671,58 \$ avant taxes** le tout conditionnel à la réception du certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable et de la Lutte contre les Changements climatiques MDDELCC.

**RÉSOLUTION
NO : 612-14**

8. RÉSOLUTION: DEMANDE A LA SECURITE PUBLIQUE POUR UNE ETUDE SUR L'ORGANISATION DES SERVICES INCENDIE SUR L'ÎLE D'ORLEANS

ATTENDU la rencontre qui s'est tenue entre le Conseil des maires et le ministère de la Sécurité publique le 9 juin 2014 ;

ATTENDU l'offre de services proposée par les représentants du ministère de la sécurité publique à cette même rencontre ;

Il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de demander au ministère de la Sécurité publique de procéder sans frais et sans obligation pour la municipalité, à l'élaboration d'une étude sur l'organisation des services incendie de l'Île-d'Orléans.

**RÉSOLUTION
NO : 613-14**

9. COMPTES À PAYER

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Julien Milot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil autorise le paiement des comptes à payer totalisant **242 331,10 \$** pour le mois d'août 2014 et que le maire ou le pro-maire ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Certificat du secrétaire

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède en ce jour les crédits suffisants permettant de payer les effets décrits à la résolution numéro **613-14**.

Michelle Moisan
Directrice générale /secrétaire-trésorière

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions des personnes présentes à la séance.

**RÉSOLUTION
NO : 614-14**

11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Julien Milot et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 45.

MICHELLE MOISAN
DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

YVES COULOMBE
MAIRE